

**Notification d'informations  
conformément aux Articles 13 et 14 de la Réglementation Européenne 2016/679**

Suite à l'entrée en vigueur de la Réglementation Européenne (EU) pour la protection des données (« **RGPD** ») et par le présent document (« **Notification** »), le contrôleur de données dont la définition suit, vous informe des raisons et méthodes de traitement de vos données personnelles et de vos droits en tant que personne intéressée.

La présente Notification s'adresse aux employés, administrateurs et contacts de clients en tant que personnes physiques et dont les données doivent être traitées par un Contrôleur de Données pour conclure un contrat d'achat ou y donner suite.

**1. Qui est le contrôleur de données ?**

Le contrôleur de données est CARLO GAVAZZI SARL dont le siège est sis à 69 rue de la Belle Etoile ZAC de Paris Nord 2 CS 52248 96956 ROISSY CDG CEDEX, en la personne de son représentant légal *pour un temps limité*.

Vous pouvez prendre contact avec un Contrôleur de Données pour exercer vos droits listés à l'Article 8 ci-après et demander tout complément d'information par courriel à l'adresse suivante [eric.barbet@carlogavazzi.fr](mailto:eric.barbet@carlogavazzi.fr)

**2. Quelles données personnelles traitons-nous ?**

Pour les besoins visés dans cette Notification, un contrôleur de données traite des données personnelles suivantes :

- Données d'état civil usuelles : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail et autres informations personnelles ;
- données relatives à la conclusion d'un contrat.

Un Contrôleur de Données traite vos données personnelles qui lui ont été directement transmises par vos soins ou par un tiers (ex : la société qui vous emploie, client(e) du Contrôleur de Données). Cette notification couvre également le traitement de vos données personnelles fournies par des tiers.

**3. Buts du traitement et cadre juridique**

**3.1 Exécution d'un contrat et conformité aux obligations légales**

Le traitement auquel vos données personnelles sont soumises vise à exécuter des activités liées à la signature d'un contrat pour la fourniture de produits et prestations, la gestion ultérieure d'obligations administratives, comptables et fiscales et à l'exécution d'obligations prévues par les lois, réglementations et législation de l'UE, ainsi que par toutes instructions fournies par les autorités légales et par les organismes de surveillance et de contrôle.

Pour le traitement de vos données personnelles destinées à l'exécution d'un contrat et selon les obligations légales correspondantes, le cadre juridique du traitement correspond à l'**intérêt légitime** d'un Contrôleur de Données de traiter les données personnelles d'employés, administrateurs et contacts du client en tant que personnes morales dans le but d'exécuter un contrat signé avec un client, selon l'article 6, para. 1, alinéa f) du RGPD.

En conséquence, vos données personnelles sont traitées seulement à concurrence de leur stricte nécessité pour gérer la relation courante entre un Contrôleur de Données et l'entreprise pour laquelle vous travaillez, le client du Contrôleur de Données, et pour conformité à l'obligation légale à laquelle le Contrôleur de Données est soumis, selon l'article 6, para. 1, alinéa c) du RGPD.

**3.2 Communications de marketing**

Le Contrôleur de Données peut traiter vos informations personnelles dans le but de vous adresser des communications de marketing direct : catalogues, promotions, invitations à des événements et autres informations relatives aux produits du groupe CARLO GAVAZZI.

L'envoi de communications de marketing direct ne requiert pas votre consentement, car le cadre juridique du traitement constitue l'intérêt légitime du Contrôleur de Données.

Nous vous informons qu'à tout moment, vous êtes en **droit de vous opposer** aux activités de marketing direct, en contactant le Contrôleur de Données à l'une des coordonnées indiquées au para. 1 de la présente Notification.

#### **4. Nature de la fourniture de données personnelles et conséquences du refus de les communiquer**

La communication des données personnelles indiquées est une condition obligatoire pour conclure un contrat et l'exécuter.

Pour le Contrôleur de Données, votre refus de communiquer les données personnelles requises aboutit à son impossibilité de suivre vos demandes pré contractuelles et contractuelles et d'exécuter le contrat.

Cependant, la communication de vos données personnelles pour l'envoi de données de marketing direct n'est pas obligatoire. En refusant de communiquer ces données personnelles ou en décidant de s'opposer à leur traitement à des fins de marketing direct, vous n'empêchez pas le Contrôleur de Données d'exécuter le contrat signé avec votre employeur, mais vous l'empêchez de transmettre des communications liées aux produits et services du groupe CARLO GAVAZZI.

#### **5. Période de rétention de vos données personnelles**

Le Contrôleur de Données traite vos données personnelles à concurrence de la durée nécessaire à la gestion du contrat et des obligations légales qui s'y rattachent.

Pour des raisons de marketing, le Contrôleur de Données CARLO GAVAZZI SARL conserve vos informations personnelles pendant toute la durée du contrat et pour une période supplémentaire de 24 mois à compter de la résiliation du contrat. À la fin de cette période, ces données sont automatiquement supprimées ou rendues anonymes de manière permanente.

À toutes autres fins, vos données personnelles sont conservées pendant une période maximale de 10 ans, à compter de la résiliation du contrat, selon la législation applicable.

#### **6. Méthodes de traitement de vos données personnelles**

Conformément aux dispositions du RGPD, vos données personnelles sont traitées sur papier, par outils électroniques et télématiques, en stricte conformité avec les objectifs précités et selon une méthode adéquate pour en garantir la sécurité et la confidentialité, conformément à l'article 32 du RGPD.

#### **7. A qui vos données personnelles peuvent-elles être communiquées et qui est susceptible d'y accéder ?**

Pour les raisons décrites au paragraphe 3 ci-dessus, vos données personnelles sont traitées par des personnels compétents et autorisés à la fois par des professionnels habilités et par le personnel du Contrôleur de Données.

Vos données personnelles sont également traitées par les tiers suivants :

- a) personnes auxquelles un Contrôleur de Données pour des raisons diverses a recours pour exécuter un contrat ;
- b) fournisseurs de services pour la gestion du système informatique et du stockage de données ;
- c) fournisseurs de services de conseil et d'assistance juridique et/ou fiscale et/ou du droit du travail ;
- d) organismes et autorités de surveillance et d'inspection.

Dans certains cas, les tiers précités agissent obligatoirement en qualité de Contrôleur de Données totalement autonomes et dans d'autres, à titre de processeurs de données spécifiquement désignés par le Contrôleur de Données conformément à l'article 28 du RGPD.

Vous pouvez demander une liste complète actualisée de ceux à qui vos données personnelles peuvent être communiquées, en adressant votre demande par courriel à cette adresse : [eric.barbet@carlogavazzi.fr](mailto:eric.barbet@carlogavazzi.fr).

Les données personnelles traitées par le Contrôleur de Données sont également transmises hors de l'Union Européenne. Dans tous les cas, le Contrôleur de Données vous assure que vos données personnelles sont transmises à des pays tiers qui garantissent un niveau de protection adéquat, conformément aux conditions spécifiques prévues par les articles. 45, 46 et 49 du RGPD.

Vos données personnelles ne sont pas divulguées au public.

#### **8. Vos droits en tant que personne concernée**

Concernant le traitement décrit dans cette notification, en tant que personne concernée et selon les conditions du RGPD, vous êtes en droit d'exercer tout ou tous droits inclus dans les articles 15 à 21 du RGPD. En particulier :

- **Gestion de vos informations - Droit d'accès** - l'Article 15 du RGPD stipule que la personne concernée a le droit d'obtenir du contrôleur de données la confirmation du traitement ou non de ses données personnelles et le cas échéant, l'accès aux données personnelles et aux informations suivantes (et également, d'en recevoir copie):
  - a) buts du traitement ;
  - b) catégories de données personnelles concernées ;
  - c) destinataires ou catégories de destinataires auxquelles les données personnelles sont divulguées ou vont l'être ;
  - d) si possible, la période envisagée pour laquelle les données personnelles sont enregistrées ou, si c'est impossible, les critères utilisés pour déterminer cette période ;
  - e) l'existence du droit de demander au contrôleur de rectifier ou d'effacer des données personnelles ou d'interdire le traitement des données personnelles d'une personne concernée ou de s'opposer au dit traitement ;
  - f) le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance ;
  - g) la source des données personnelles, si elles ne sont pas collectées directement auprès de la personne concernée ;
  - h) l'existence de prises de décision automatisées, profilage inclus ;
- **Rectification d'informations inexactes ou incomplètes - Droit de rectification** - l'Article 16 du RGPD stipule que la personne concernée a le droit d'obtenir du contrôleur de données, dans les meilleurs délais, rectification des données personnelles inexactes, et/ou celui de compléter des données personnelles incomplètes ;
- **Effacement - Droit à l'effacement** - l'Article 17 du RGPD stipule que la personne concernée a le droit d'obtenir du contrôleur de données que ses données personnelles soient effacées sans délai, si :
  - a) les données personnelles ne sont plus nécessaires par rapport aux raisons pour lesquelles elles ont été collectées ou même traitées ;
  - b) vous révoquez votre consentement et il n'existe pas d'autre raison juridique pour le traitement ;
  - c) vous vous opposez au traitement de vos données personnelles pour des raisons légitimes ;
  - d) les données personnelles ont été traitées illégalement ;
  - e) les données personnelles doivent être effacées en conformité avec une obligation légale ;
  - f) les données personnelles ont été collectées dans le cadre d'une offre émanant de services d'information visés à l'Article 8, para. 1 du RGPD.

Veillez noter que si vous demandez l'effacement de vos données personnelles, nous sommes susceptibles de les conserver et de les utiliser dans la mesure nécessaire selon nos obligations légales, ou pour exercer des fonctions d'intérêt public, ou dans l'exercice d'une autorisation officielle conférée au Contrôleur de Données, ou pour établir, exercer ou défendre des revendications légales.

- **Interdiction de traitement - Droit d'interdiction de traitement** - L'Article 18 du RGPD stipule que la personne concernée a le droit d'obtenir du contrôleur de données d'interdire le traitement si :
  - a) vous contestez la précision des données personnelles pendant une période qui permet au contrôleur d'en vérifier l'exactitude ;
  - b) le traitement est illégal, vous vous opposez à l'effacement des données personnelles et demandez au contraire l'interdiction de leur utilisation ;
  - c) le contrôleur de données n'a plus besoin des données personnelles pour le traitement, mais vous en avez besoin pour établir, exercer ou défendre des revendications légales ;
  - d) Vous vous êtes opposé au traitement selon l'Article 21, para. 1 du RGPD, dans l'attente d'une vérification qui doit indiquer si oui ou non les raisons légitimes du contrôleur de données prévalent sur les vôtres.
- **Accès aux données et Portabilité - Droit à la Portabilité des données** - L'Article 20 du RGPD stipule que la personne concernée a le droit de recevoir les données personnelles qui la concerne, dans un format structuré, couramment utilisé, lisible par machine et telles que fournies au contrôleur de données et le droit de les transmettre à un autre contrôleur de données sans entrave, sous réserve que le traitement soit consenti et exécuté par des moyens automatisés. La personne concernée a également le droit de faire directement transmettre ses données personnelles d'un Contrôleur de Données à un autre, si c'est techniquement possible.
- **Droit d'opposition** - Fondé sur la légitimation de l'intérêt légitime, l'Article 21 du RGPD stipule qu'à tout moment, une personne concernée a le droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles incluant le profilage, sauf si, selon le Contrôleur de Données, des raisons légitimes de poursuivre le traitement prévalent sur les intérêts, droits et libertés de la personne concernée, ou en cas d'établissement, d'exercice ou de défense d'un droit devant un tribunal ;

**Plaintes** - la personne concernée est en droit de déposer plainte auprès de l'autorité compétente pour la protection des données et a droit à un recours juridictionnel, selon l'article 79 du RGPD.

Les droits précités peuvent également s'exercer en contactant le Contrôleur de Données, au moyen des coordonnées indiquées au para. 1. Le Contrôleur de Données se charge du traitement de votre demande et vous communique sans délai et dans tous les cas un mois au plus tard après réception de votre demande, les informations relatives aux décisions prises concernant votre demande.

L'exercice de vos droits en tant que personne concernée est libre au sens de l'article 12 du RGPD. Toutefois, en cas de demandes manifestement non fondées ou excessives, également en raison de leur répétitivité, le Contrôleur de Données peut facturer des frais raisonnables, eu égard aux frais administratifs occasionnés par la gestion de votre demande, ou refuser de satisfaire votre demande.

Enfin, nous vous informons que le Contrôleur de Données est susceptible de demander des informations supplémentaires pour confirmer votre identité.